

DEPARTEMENT : GARD  
ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

**EXTRAIT**  
du registre des Délibérations du Conseil  
**de la Communauté de Communes de l'Aigoual**

Séance du 28 avril 2012

*L'an deux mille douze et le vingt huit avril à 9 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à L'Espérou salle « Cavalier Bénézet », sous la présidence de Monsieur Martin DELORD.*

**Présents** : DURAND Yves - SALTET Guy - MARTIN Michel - PATRINOS René - CRISTIANI Alain - THION Jean-Claude - D'ARNAL Christiane - EYRAL Véronique - VIVENS Lucien - FESQUET Jérôme - VIDAL Thomas - DUCHESNE Christian - BALSAN Jacques - GRIMAUD Danielle - GOUNELLE Arlette - DELORD Martin - AMASSE Nicole - ANDREO Grégoire - CASTEILTORT Claude - ARNAL Frédéric - BERTRAND Yvette - MACQ Madeleine - CALAZEL André - BROUILLET Bernard.

**Objet** : Avenant N°1 de travaux de l'entreprise SARL BENZAL GERMAIN - Lot N°14 « Electricité » - Aménagement des futurs bureaux de la Communauté de Communes de l'Aigoual

L'avenant a pour objet de prendre en compte des modifications sur le lot N°14 « Electricité » de l'entreprise SARL BENZAL GERMAIN dans le cadre des travaux d'aménagement des futurs bureaux de la Communauté de Communes de l'Aigoual.

Les modifications rendues nécessaires pour adapter le projet à son utilisation concernent :

Plus values en HT :

- modification du matériel et des luminaires : 6 354,80 €

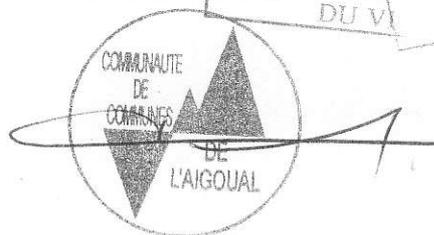
Ces modifications génèrent une plus value de 6 354,80 € HT soit 7 600,34 € TTC. Il s'ensuit que le nouveau montant du marché est de 47 465,24 € HT soit 56 768,43 € TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Accepte la plus value de 6 354,80 € HT ;
- Donne pouvoir au Président pour signer l'avenant N°1 de l'entreprise SARL BENZAL GERMAIN.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président,  
Martin DELORD



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
En Sous-Préfecture le  
De la publication le

10 MAI 2012

21 MAI 2012